



Assemblée Générale Procès-verbal 22 juin 2024

Présence en visioconférence

3 adhérents en visioconférence

Présence

Cf liste d'émargement en annexe : 43 adhérents présents

Ordre du jour

1. Mot du Président
2. Election des nouveaux membres au conseil d'administration
3. Modifications des statuts et vote
4. Quitus du Trésorier
5. Présentation et vote du budget prévisionnel
6. Vote sur la cotisation 2024/2025
7. Questions diverses



1. Mot du Président

Je vous souhaite à tous la bienvenue pour cette Assemblée Générale Ordinaire. Je remercie tous les membres présents, ainsi que tous nos partenaires, toujours fidèles à ce rendez-vous.

Un accueil chaleureux n'est jamais complet sans des mots chaleureux. C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons au sein des Dragons de Glace. Nos efforts ont été de faire en sorte que vous vous sentiez comme chez vous, car c'est bien le cas, et vous n'hésitez surtout pas à nous faire connaître vos souhaits, vos doléances, ou votre satisfaction.

Je commencerai donc cette assemblée par un simple chiffre : 83
En début d'année 2023, nous n'existions pas encore en tant qu'association mais nous avons pu construire Les Dragons de Glace France grâce à vous, grâce aux petits et jusqu'au plus grands en nous offrant votre confiance à travers les 83 adhésions.

Cette année, nous engageons 6 équipes comportant plus de 60 joueurs répartis sur les catégories U13, U15, U17, U17 Féminine et U20 au tournoi de Valence et une équipe junior au tournoi de Grenoble.

Nous sommes fiers ce jour de mettre la lumière sur la création de cette équipe féminine pour promouvoir le hockey féminin. Nous espérons pérenniser cette équipe et la développer sur l'ensemble des catégories.

Financièrement, vous pourrez constater lors de cette assemblée générale que nos perspectives budgétaires sont saines. Nous pourrions cette année encore développer l'association pour que l'ensemble des joueurs puissent évoluer dans un cadre serein.

Je remercie tous les acteurs qui ont pu rendre ce projet réalisable, joueurs/joueuses, gardiens/gardiennes, parents, bénévoles et particulièrement les clubs suivants :



Sans oublier nos sponsors :



Procès-verbal : Les Dragons de Glace FRANCE



A partir de septembre 2024, nous serons sur des projets de participation aux tournois internationaux suivants :

Roller HOCKEY :

- 26 Inline Cup à Valence
- Lion's Kids Cup à Bordeaux
- Spiders Cup à Rouen
- Yeti's Cup à Grenoble
- SpartaCup à Barcelone
- Red'sCup en Belgique

Hockey sur Glace :

- Trophée des petits champions APH à Briançon, Merlette et Gap
- Trophée loisir APH
- Nissa Cup à Nice
- Tournoi Font Romeu

Les tournois sont à condition du nombre de joueurs/encadrants disponibles. Il peut y en avoir d'autres selon vos souhaits.

Je voudrais, une fois encore, remercier et féliciter tous les bénévoles du club, les entraîneurs, les dirigeants et bien sûr, les membres du Conseil d'Administration. Je souhaiterais que tout le monde ait bien conscience du travail et du temps que nos bénévoles consacrent au Dragons de Glace France qui dépasse les 80 membres et organise des activités. Ce temps peut varier entre 1 à 10 heures par semaine.

Nous ne sommes jamais assez nombreux, d'autant que des disciplines souffrent du renouvellement de leurs cadres.

Amis sportifs, ayez toujours à l'esprit que Les Dragons de Glace France a été créée pour votre plaisir, et que ce n'est pas un produit que vous avez acheté... Aussi... je citerai Kennedy : « Demandez-vous ce que vous pourriez faire pour votre association, et non pas ce que votre association peut faire pour vous ! »

2. Election des nouveaux membres au Conseil d'Administration

Aucune candidature à présenter



3. Modifications des statuts et vote

Article 5 : ADMISSION ET ADHESION

Pour faire partie de l'association, il faut adhérer aux présents statuts, être agréé par le conseil d'administration et s'acquitter de la cotisation dont le montant est fixé par l'assemblée générale.

Les parents des mineurs ou tuteurs sont membres **adhérents** de l'association dès lors qu'ils se sont acquittés du montant de la cotisation.

Les bénévoles et les dirigeants sont considérés comme adhérents de fait et n'ont pas l'obligation de s'acquitter du montant de la cotisation. La liste des bénévoles et des dirigeants est établie à chaque activité de l'association et est validée par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra refuser des adhésions.

L'association s'interdit toute discrimination, veille au respect de ce principe et garantit la liberté de conscience pour chacun de ses membres.

La modification des statuts porte sur les bénévoles donnant du temps à l'association et par ce fait, nous offrons la cotisation annuelle du montant fixée par l'assemblée générale (15€ pour 2024).

De plus, pour les couvrir en cas d'accident, l'assurance souhaite pouvoir les identifier en tant qu'adhérent.

Vote de l'assemblée générale :

Pour : Unanimité

Abstention : 0

Contre : 0



4. Quitus du trésorier

Arrêté des comptes au 16 juin 2024

Produit	
Libellé	Montant
Participation des adhérents	6 494,85 €
Reprise des fonds	397,43 €
Sponsors	383,76 €
Total	7 276,04 €
Charge	
Libellé	Montant
Frais de banque	15,00 €
Assurances	53,31 €
Licences	44,31 €
Communication	383,76 €
Fournitures	26,60 €
Tournoi Grenoble	800,00 €
Tournoi Valence	1 476,00 €
Total	2 798,98 €
Total	4 477,06 €

Il est à noter qu'une facture de 3000€ environ nous sera transmise pour l'achat du textile. Nous devons aussi financer les licences et en septembre, les affiliations.

Vote de l'assemblée générale :

Pour : Unanimité

Abstention : 0

Contre : 0



5. Présentation et vote du budget prévisionnel

Produit	
Libellé	Montant
Participation des adhérents	450,00 €
Reprise des fonds	1 000,00 €
Total	1 450,00 €
Charge	
Libellé	Montant
Affiliation FFRS	200,00 €
Affiliation FFHG	400,00 €
Frais de banque	50,00 €
Assurances	60,00 €
Licences	300,00 €
Communication	50,00 €
Fournitures	200,00 €
Matériel	190,00 €
Total	1 450,00 €
Total	0,00 €

Vote de l'assemblée générale :

Pour : Unanimité

Abstention : 0

Contre : 0



6. Vote sur la cotisation 2024/2025

Au vu de la santé saine des comptes de l'association, nous conservons le montant des adhésions à 15€.

Cependant pour une gestion plus simple, les adhésions ne seront plus du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante mais de 1^{er} mars au dernier jour de février de l'année suivante.

Les adhésions en cours seront donc prolongées jusqu'au 28 février 2025.

Vote de l'assemblée générale sur la prolongation de l'adhésion :

Pour : Unanimité

Abstention : 0

Contre : 0

Vote de l'assemblée générale sur le montant de l'adhésion :

Pour : Unanimité

Abstention : 0

Contre : 0

7. Questions diverses

Aucune question diverse.

Président Les Dragons de Glace FRANCE




Clovis AUGUSTIN

PV approuvé le 29/06/2024